EN HABITATION, LE PARTI QUÉBÉCOIS DOIT ÊTRE DIGNE DE SON HISTOIRE

FHCQ
FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU QUÉBEC

« Une société qui n'est pas capable de loger correctement son monde est une société qui échoue. Une société qui n'est pas capable de permettre à ses jeunes de devenir propriétaires et qui voit l'itinérance grimper en flèche est une société injuste. »

Ces paroles ont été prononcées avec justesse par Paul St-Pierre Plamondon, le 14 avril 2024, à l'occasion du Conseil national du Parti Québécois consacré à l'habitation. Aujourd'hui, élu à la tête du gouvernement du Québec, le Parti Québécois a l'occasion de leur donner toute leur portée.

La crise du logement et de l'abordabilité frappe durement les Québécois. Elle est devenue une source de préoccupation majeure, particulièrement chez les plus jeunes. Selon un sondage Léger publié en 2024, 51 % des 18-24 ans considèrent que se loger constitue une source de stress financier[1].

Face à cette crise, les Québécois ont besoin d'un gouvernement ambitieux. Nous avons besoin d'un Parti Québécois digne de son passé.

Une réponse pour l'économie

Soutenir les coopératives d'habitation ne doit pas seulement relever d'une politique sociale. Cela doit au contraire s'inscrire dans une politique économique ayant pour objet la prospérité du Québec.

La mécanique est simple. Chaque logement coopératif permet à ses membres de conserver davantage d'argent dans leurs poches, plutôt que de voir une part toujours croissante de leurs revenus absorbée par le coût du logement. Cet argent peut ensuite être dépensé dans les commerces et les entreprises d'ici. La construction de nouvelles coopératives stimule également le secteur de la construction et peut mobiliser les entreprises québécoises, les municipalités ainsi que les acteurs de l'économie sociale. Bref, les coopératives d'habitation contribuent à bâtir une économie qui a pour fondement le bien commun.

De fait, les coopératives ne sont pas une aide ou une mesure temporaire. Elles constituent plutôt un patrimoine collectif, une infrastructure économique et sociale au bénéfice de tous. Par ailleurs, elles sont des milieux de vie qui s'enrichissent de l'expérience d'autrui et permettent à ses membres de grandir au travers les multiples responsabilités coopératives. Ainsi, lorsqu'un gouvernement contribue à sa construction, il ne fait pas que soulager un ménage pendant quelques mois : il contribue à créer un logement qui pourra demeurer abordable de façon pérenne pour la communauté.

Les coopératives d'habitation, un modèle profondément québécois

Depuis longtemps, les coopératives sont au cœur de l'économie québécoise. Nous n'avons qu'à penser à de grandes entreprises comme Desjardins ou Agropur pour constater l'immense impact économique qu'ont eu les coopératives sur le Québec.

Par le passé, le Parti Québécois s'est toujours montré un allié du mouvement coopératif et de l'économie sociale. C'est le gouvernement Lévesque qui est à l'origine de la Société de développement des coopératives qui avait pour mission le développement économique des régions et la création d'emplois par le développement de coopératives, notamment en habitation. C'est le même gouvernement qui mettra en place les politiques permettant la création des coopératives de développement régional, et qui instaurera le Régime d'investissement coopératif, toujours actif aujourd'hui. Sous le gouvernement Landry, Pauline Marois, alors ministre des Finances, déposera une politique de développement des coopératives visant notamment à stimuler l'investissement dans celles-ci.

Et pour cause : la coopérative est un modèle profondément québécois. Les valeurs qu'elle incarne, la solidarité, l'entraide, la démocratie et l'engagement collectif, sont intimement liées à celles qui ont façonné le Québec. En plaçant les besoins de ses membres et de leur communauté au cœur de ses décisions, la coopérative propose une façon d'entreprendre qui conjugue performance économique et responsabilité sociale. Elle témoigne ainsi d'une conviction bien ancrée au Québec : celle qu'il est possible de créer de la richesse ensemble, au bénéfice de tous.

Il est donc logique qu'un parti qui se présente comme le défenseur et le promoteur de l'identité québécoise et de ses valeurs, comme le Parti Québécois, cherche à soutenir les coopératives.Il en va de même pour les coopératives d'habitation. Leur émergence au Québec doit beaucoup aux gouvernements passés du Parti Québécois. C'est le gouvernement de René Lévesque qui mettra en place Logipop, un programme d'aide au démarrage destiné exclusivement aux coopératives d'habitation. Plus tard, c'est le gouvernement Bouchard qui créera AccèsLogis. Ces deux programmes permettront la création de milliers de logements coopératifs au Québec.

Aujourd'hui, en mettant en place les conditions nécessaires pour faire grandir le mouvement des coopératives d'habitation, Paul St-Pierre Plamondon peut se montrer digne de cet héritage et contribuer à atténuer la crise de l'abordabilité du logement.

Si le gouvernement parle d'une autonomie accrue, voire d'une indépendance pour le peuple québécois, nous l'invitons à se pencher sur l'autonomie et l'indépendance des Québécois eux-mêmes. Une coopérative d'habitation, c'est avant tout un modèle d'autonomie et d'indépendance où le rythme de vie n'est pas dicté par un propriétaire, mais déterminé par la volonté démocratique de ses membres. Les moyens d'aider le mouvement coopératif en habitation ne manquent pas : créer un programme d'aide au développement destiné exclusivement aux coopératives, permettre aux municipalités d'appliquer un taux de taxation différencié aux coopératives d'habitation, permettre aux coopératives en convention d'exploitation d'investir dans leur développement, ou encore mettre fin à la fixation des loyers fondée sur le loyer médian du marché.

C'est maintenant au nouveau gouvernement d'avoir le courage de mettre en place les solutions nécessaires. Dans le contexte économique et social actuel, il est grand temps de revoir notre façon d'envisager l'habitation. Les coops peuvent faciliter, voire accélérer cette transformation afin de mieux loger le Québec.



Mélanie Plante
Présidente du CA et porte-parole de la FHCQ